

Psychiatrie: une année 2024 studieuse pour le CH Laborit de Poitiers

Mots-clés : #établissements de santé #psychiatrie #coopérations #prévisions-stratégie #addiction #hôpital #CHU-CHR #directeurs #ressources humaines #patients-usagers #médecins #paramédicaux #qualité-sécurité des soins #accès aux soins #pédiatrie #investissement #justice #Nouvelle-Aquitaine

POITIERS, 18 janvier 2024 (APMnews) - Le centre hospitalier (CH) spécialisé en psychiatrie Henri-Laborit, à Poitiers, doit entamer en 2024 l'élaboration de son nouveau projet d'établissement, l'évaluation et l'actualisation du projet territorial de santé mentale (PTSM) qu'il pilote, et participer à l'actualisation du projet médical partagé du groupement hospitalier de territoire (GHT) dont il est membre, selon le discours de vœux du nouveau directeur, Xavier Etcheverry, dont APMnews a eu copie.

La cérémonie des vœux du CH Henri-Laborit a eu lieu mercredi 10 janvier. Xavier Etcheverry est le directeur de l'hôpital "depuis neuf mois", rappelle-t-il dans son discours.

"L'élaboration du nouveau projet d'établissement [...] sera un des objectifs prioritaires de cette nouvelle année", avance-t-il.

"Le projet d'établissement devra être ambitieux car nous disposons de nombreux atouts, au premier rang desquels figurent le fort ancrage territorial de notre établissement, sa volonté de décroisser la prise en charge et le suivi des personnes en situation de handicap psychique, son rayonnement régional voire national, l'expertise et la compétence de ses professionnels", fait-il valoir.

Sa réussite "nécessitera également le maintien d'un esprit constant de dialogue, de respect et d'estime mutuels et je m'y attacherai tout particulièrement", promet-il. "Dans la concertation, en parfaite transparence, dans le respect des intérêts de chacun, nous devons nous retrouver sur l'essentiel, garantir et améliorer les soins proposés aux patients."

"L'année 2024 nous conduira également à évaluer et à actualiser le projet territorial de santé mentale (PTSM)", que l'hôpital pilote. L'établissement "porte également dans la Vienne la voix de la santé mentale au sein des contrats locaux de santé (CLS), des communautés professionnelles des territoires de santé (CPTS), du CLSM [conseil local de santé mentale] de Poitiers". Dans ce cadre, "nous avons l'ambition avec [...] la présidente du conseil de surveillance [Anne-Florence Bourat] et l'ARS [agence régionale de santé] cette année d'œuvrer en faveur du déploiement d'un conseil local de santé mentale dans le Pays Chatelleraudais et de renforcer la fonction d'animation et de prévention en santé mentale sur notre territoire", annonce-t-il.

De plus, "2024 sera l'année de l'actualisation du projet médical partagé du GHT de la Vienne en étroite collaboration avec le CHU de Poitiers, établissement support du GHT avec lequel, comme nous le démontrent les nombreuses réalisations 2023, nous entretenons d'excellentes relations partenariales", vante Xavier Etcheverry.

Une nouvelle unité de gestion de crise pour adolescents

Au-delà de ces futures discussions structurantes, "l'année 2024 sera, nous l'espérons, l'année de la mise en œuvre de l'unité de gestion de crise (UGC) en pédopsychiatrie", souligne le directeur dans son discours.

"Les derniers arbitrages financiers sont en cours et nous devrions très prochainement recevoir les notifications officielles de financement de cette nouvelle unité essentielle à la prise en charge des adolescentes et adolescents en grande souffrance psychique", assure-t-il.

"Cette année, en collaboration avec les représentants des familles et des usagers et la commission des usagers [...], la politique de bientraitance sera renforcée et étendue", s'engage-t-il. "Nous travaillerons en capitalisant sur la réflexion engagée notamment par le pôle Paris au déploiement des mesures anticipées en psychiatrie, des directives anticipées, au renforcement de l'identito-vigilance secondaire des patients, à la promotion de l'activité culturelle [...]."

"Nous participerons également aux travaux du DAC PTA [dispositif d'appui à la coordination issu de la plateforme territoriale d'appui] sur la limitation des ruptures de prise en charge et la structuration d'un parcours coordonné. Nous conforterons résolument les organisations et dispositifs en faveur de la déstigmatisation, de la réhabilitation psychosociale, de l'inclusion sociale, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'emploi, de l'accès au sport et à la culture des personnes en situation de handicap psychique", décline-t-il.

Par ailleurs, le dispositif Vigilans de prévention de la récurrence suicidaire sera déployé par le CH "à titre expérimental" au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne.

"Nous prolongerons et accentuerons nos actions en faveur des personnes en situation de précarité, du psychotraumatisme, des victimes des auteurs de violence, de traitement des addictions sous toutes ses formes et à tous âges", liste aussi le directeur.

Dans son discours dont APMnews a eu copie, le président de la commission médicale d'établissement (CME), le Dr Damien Huet, met l'accent sur "la question de l'attractivité, enjeu majeur de 2023", qui "restera centrale en 2024".

"Comparé à d'autres hôpitaux plus en difficulté, nous restons globalement préservés sur le plan médical, mais nous manquons toujours de personnels paramédicaux et notamment d'infirmiers. Cette tendance résulte en partie de la mise en œuvre de nos nombreux projets", analyse-t-il.

Il met en avant "la démarche qualité de vie au travail récemment lancée sous l'impulsion de [la] direction, qui nécessitera l'implication de tous".

En 2023, l'hôpital labellisé centre de recours pour les TCA

L'année 2023 "s'est révélée intense, mais riche", souligne dans son discours le Dr Damien Huet.

Une année "riche en projets", note-t-il, citant notamment "la labellisation de [l']établissement comme centre de recours pour les patients souffrant de trouble du comportement alimentaire [TCA], avec la responsabilité de la coordination de cette activité au niveau de la Nouvelle-Aquitaine".

"Cela n'aurait pas été possible sans la confiance de notre ARS, et la reconnaissance de l'excellence du travail de nos différents services compétents de psychiatrie adulte et de pédopsychiatrie au sein du centre hospitalier Henri-Laborit, mais également au niveau du CHU" de Poitiers, précise-t-il.

Le président de la CME liste aussi "l'inauguration de la maison des soins somatiques et du centre régional de psychotraumatisme [CRP] Nord Nouvelle-Aquitaine", "le lancement de l'activité du volet psychiatrique du service d'accès aux soins [SAS]" en avril 2023 au sein de la régulation du CHU de Poitiers, "l'ouverture de l'hôpital de jour pour les patients sous main de justice", et "le lancement d'une consultation de soins non programmée au centre médico-psychologique [CMP] de Poitiers".

Dans son discours, le directeur évoque également "l'aboutissement du projet maison de l'enfant et de la famille", projet "sélectionné au titre des financements article 51", et l'un des trois sites choisis au niveau national, avec "Lyon et la Corse".

Il se réjouit que "les centres référents de maladies rares à expression psychiatrique au pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et au pôle universitaire adultes" aient été labellisés (cf [dépêche du 29/12/2023 à 11:33](#)).

Il souligne, côté "travaux", "la préparation du dossier d'appel d'offres pour le programme architectural Unité parents bébés", et "l'engagement des travaux de rénovation de l'internat" pour les "jeunes médecins qui -nous l'espérons- s'installeront durablement sur notre territoire".

Les coopérations mises en valeur

Le directeur comme le président de la CME mettent en avant les coopérations du CH Laborit avec les acteurs du territoire, le premier évoquant notamment "la signature le 7 décembre [2023] de la convention de partenariat recherche avec le CHU de Poitiers", et le second "le CH de Niort, en grande difficulté", dans lequel "grâce à l'implication de plusieurs de nos psychiatres cette année, notamment pendant les périodes de congés, mais encore actuellement, la continuité des soins a pu y être préservée".

Dans un autre registre, Xavier Etcheverry précise que les instances de l'hôpital ont adopté en "septembre 2023 le plan de sécurisation des organisations et de limitation du recours à l'isolement et à la contention" et "tien[t] à souligner les liens quotidiens et fluides avec le juge des libertés et de la détention [JLD]".

"L'organisation sur le premier semestre 2024 d'une journée santé-sécurité-justice nous permettra de souligner le partenariat étroit et de proximité avec les autorités judiciaires, la préfecture, la police, la gendarmerie et l'ARS", annonce-t-il par ailleurs. "Nous serons dans ce cadre amenés à finaliser le plan sûreté de l'établissement."

De manière plus globale, le directeur "souhaite qu'avec l'ensemble de ses partenaires (sociaux, médico-sociaux, sanitaires), [le CH] poursuive dans la voie de la coopération au service de la population de notre territoire de santé".

Le CH Henri-Laborit en chiffres

Le CH Henri-Laborit dispose de:

- 288 lits d'hospitalisation à temps complet pour les adultes et 26 pour les adolescents
- 123 places d'hospitalisation de jour pour les adultes et 108 en pédopsychiatrie
- 59 places d'accueil familial thérapeutique pour les adultes et 22 pour les enfants
- 181 places d'établissements et services d'aide par le travail (Esat)
- 48 lits en maison d'accueil spécialisée (MAS)
- 35 places en foyer de vie
- 10 places en foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- un budget de 112,7 millions d'euros en 2022 dont 96,1 millions d'euros pour le sanitaire et 16,6 millions d'euros pour le médico-social.

vl/ab/APMnews

[VL6S7ASDY]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2024 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=405659&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowESJAeu6fpEw9e6sUZ8raC3RkHBUYhXTPpnCPWmsmf4nicC7Psb_P5vfU5yviWkIldKQID4PIUuKD9x8boCJOPwjcy-Im7fuU_8OVs9N4o3VCMhQ5zWEkK36fRnHnluuN5IZOvpmTvGibH7ncOEdn02kpfF1kXGw2rzlSDa7x0GKjCC4lq0C_wDpJMpjlplXr2gsPKgeF5Tgj7_zs3aHHqdKCjwZD8YtUtsmYSWPSx4&usid=120076